

COMMUNE DE VICH
RAPPORT DE LA COMMISSION DES ROUTES
Sur le préavis municipal 15/2016-2017
concernant la demande de crédit de
construction de CHF 1'700'000.- pour réaliser le
projet de réfection de la route de Begnins

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Routes composée de Mesdames Josée Leupin et Carol Wuersch, de Messieurs Michel Guex, Romain Hadorn et Eric Pasche s'est réunie le 8 juin afin d'étudier le préavis précité. Elle a rencontré le 24 mai 2017 une délégation de la Municipalité que nous remercions pour ses informations détaillées.

Suite à la votation du crédit d'étude, la phase d'études du projet a été réalisée conformément au concept général de modération du trafic tel que présenté au Conseil en avril 2012.

Le préavis des services cantonaux a été positif avec modifications, principalement l'élargissement de la route à 3.75 au niveau des ilots, ceci en raison du passage des chasse-neige et transports exceptionnels. Le projet définitif a donc été établi sur cette base puis le dossier est passé en soumission afin d'établir le devis général pour finalement être soumis à l'enquête publique. Le projet arrive maintenant en phase de réalisation.

En résumé, le projet vise les objectifs suivants :

- Entretien du patrimoine routier: remise en état du revêtement ainsi que les marquages routiers incluant le marquage d'une piste cyclable à droite en montant.
- Assainissement du bruit routier : au travers d'un revêtement phono absorbant ainsi que la pose d'un mur antibruit d'une hauteur de 1.20m au niveau du chemin du Ruisseau, en collaboration avec le canton.
- Evacuation des eaux pluviales : remplacement du collecteur d'évacuation d'eau défectueux ainsi que des grilles et gueulards.
- Eclairage public : remplacement des mâts par de nouveaux luminaires à basse énergie et réglables en intensité.
- Sécurité des piétons : élargissement et élévation du trottoir au bas de la route de Begnins. Un passage-piéton sera créé sur l'axe chemin des Vignes - chemin du Petit Pont.
- Modération de la vitesse des véhicules : les mesures projetées visent à modérer la vitesse des véhicules au travers d'ilots, de chicanes et des courbures apportées au tracé de la route.
- Sécurisation des carrefours: en créant une diminution de la vitesse des véhicules par des mesures géométriques appropriées au niveau du chemin du Petit Pont et du chemin du Ruisseau ainsi qu'un meilleur dégagement et une visibilité accrue.

Nous nous plaignons à relever la clarté de la rédaction du préavis et remercions la Municipalité que les travaux soient entrepris dans les meilleurs délais pour cette troisième tranche relative à la modération et la sécurisation de la traversée du village initiée en 2013 déjà.

En conclusion, la Commission des Routes recommande au Conseil Général d'accepter le préavis municipal 15/2016-2017 concernant la demande de crédit de construction de CHF 1'700'000.- pour réaliser le projet de réfection de la route de Begnins



Josée Leupin



Carol Wuersch

Michel Guex



Romain Hadorn



Eric Pasche



Vich, le 8 juin 2017